

Urne et Tertres Funéraires à Mimizan

Nos recherches sur le tracé de la voie romaine du littoral (1) nous ont conduits à explorer, le long du ruisseau de Maoudinat la zone où passe la limite entre les communes de Mimizan et Bias.

I. L'URNE FUNERAIRE

Un chemin forestier partant du quartier Pomade, dans Bias et se dirigeant vers Ceyrolles, dans Mimizan, venait d'être élargi par un engin mécanique (fig. 1 a).

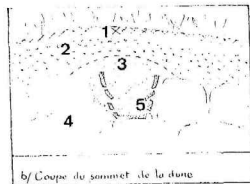
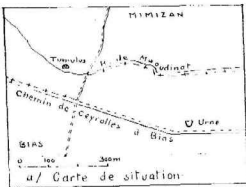
Porté à une quinzaine de mètres de largeur ce chemin coupait en tranchée de petites dunes primaires orientées nord-sud et ne dépassant que de 2 à 3 m le sol environnant, assez plat. La coupe à travers ces dunes montrait, à leur sommet, une couche d'humus puis, environ 20 cm d'épaisseur de sable gris reposant sur un niveau d'aliôs, brun, dur et compact.

L'examen de ces coupes nous révéla, au sommet de l'une d'elles, la présence de tessons d'une poterie grossière placée dans une petite fosse creusée à la partie supérieure du niveau d'aliôs et remplie de sable jaune, tassé. Ces tessons, quelque peu écrasés sur place, sans doute par le passage de l'engin, avaient aussi été disloqués par les racines de plantes qui couvraient la dune (fig. 1 b).

Une fois nettoyés, on constata qu'en plus de la poterie vue en place, une urne, assez facile à remonter, il y avait un second vase, plus petit, sans doute l'urnule placée à l'intérieur de l'urne, mais nous n'en avons que quelques fragments.

(1) BARRAU (S) et BOURDEN (J) : Voie Romaine en Pays de Born. *Bull. Soc. Borda* 1979.

L'urne est faite d'une pâte grossière, peu homogène, mal cuite, assez friable dont la surface est d'un rouge brun, ocre et même rose par endroits. L'attaque par les racines a beaucoup contribué à sa dégradation. Les cassures montrent l'intérieur gris. L'épaisseur des parois est de 7 à 9 mm, celle du fond de 15 mm. De forme légèrement évasée, sans rebord supérieur elle est du type « pot de fleur ». Le diamètre du fond est de 12 cm, celui de l'ouverture de 22 cm et la hauteur totale de 18 cm. Par ses dimensions et sa forme elle ressemble à un vase du cimetière de Grand Bassin I, à Mailhac, dans l'Aude, fouillé par O et J. Taffanel (fig. 1 c).



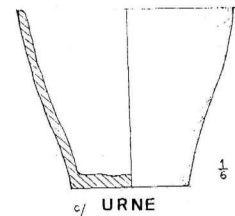
L'urnule est d'une pâte grise, friable, l'extérieur, très dégradé, est brun grisâtre, l'intérieur, gris clair. L'épaisseur des parois est en moyenne de 4 mm. De forme globulaire, pour autant qu'on en puisse juger puisqu'elle est incomplète, elle a un petit col évasé (fig. 1 d).

Rien n'indique que l'ensemble ait été couvert. Aucun fragment d'os ou de mobilier n'a été trouvé. Mais, apparemment il s'agit bien d'une sépulture appartenant au type dit en « champ d'urnes ». Le mort ayant été incinéré sur un bûcher, ses cendres, ou une partie seulement d'entre elles, sont placées dans une urne enfouie dans un cimetière, d'où le nom de « champ d'urnes » donné à ce dernier. Cette pratique connue à partir du VIII^e siècle avant notre ère, en Languedoc, se retrouve dans les nécropoles de Tarbes et du Bassin d'Arcachon étudiées par J.-P. Mohen. Elle marque l'apparition, à l'époque du Bronze final, du rite nouveau de l'incinération et annonce l'avènement de l'Age du Fer.

Cette sépulture ne devrait donc pas être isolée, à moins qu'il ne s'agisse que d'un passage, sans occupation d'une certaine durée de cette région.

II. LES TERTRES FUNERAIRES

La découverte fortuite de cette sépulture a stimulé nos recherches et grâce à diverses indications nous a permis de recenser une quinzaine de tertres de dimensions plus ou moins importantes et souvent couverts de pins, chênes ou arbustes, sur les territoires des communes de Bias, Mimizan et Aureilhan.



Echelles

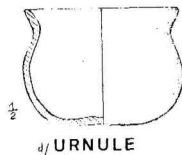
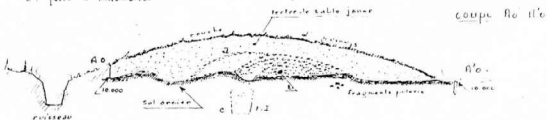


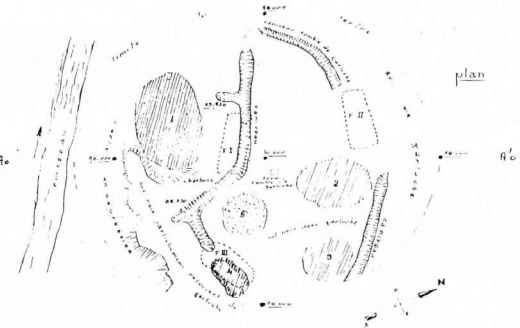
fig. b: 1 humus 2 sable gris 3 sable jaune 4 alios 5 fessons

Terre de LOURDUN

- a. calotte de petite garluche
- b. massif de petite garluche
- c. fosse à inhumation



coupe No 10



plan

- 1. calotte de petite garluche
- 2. massif de petite garluche
- 3. fosse à inhumation
- 4. calotte de sable jaune

L'un d'entre eux, au bord du ruisseau de Maoudinat a pu être fouillé grâce à l'accord du propriétaire du terrain, M. D'Hugues que nous tenons à remercier et à celui de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, puisque nous pensions que ce tertre appartenait à l'Age du Fer (2).

Situé dans une parcelle de grands pins (n° 331, section D du cadastre de Mimizan) il se présentait comme un dôme de 1.30 m de hauteur au centre dont la base, elliptique, mesurait 12 m dans son grand axe, nord-sud et 10 m dans le petit axe, d'est en ouest (photo 1).

Successivement on a rencontré : une couche d'humus sur une dizaine de centimètres, un niveau de sable roux d'environ 60 cm d'épaisseur, contenant, épars, des fragments de « garluche » et de l'argile brune, des massifs de « garluche » concassée en éléments de 3 à 4 cm de long. Le plus important de ces massifs est un dôme de 50 cm de haut dont la base, presque circulaire



Photo 1 : Le tertre (vue prise du nord)

(4) Nos remerciements s'adressent aussi à M. Arambourou, Correspondant des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine pour les conseils et informations qu'il nous a si souvent donnés.

a de 3 m à 3.50 m de diamètre. Au-dessous on atteint un sol gris, ancien, le paléosol (photo 2).



Photo 2 : Le paléosol - Les « caniveaux »

Dans le quart nord-ouest du tertre et sur environ 2 m², se recouvrant partiellement, on distingue un lit de menus fragments de « garluche » mêlés d'argile brune et formant un sol compact de 2 à 3 cm d'épaisseur. Vers le nord on a une zone de sable blanc, fin, avec quelques blocs d'argile rougeâtre, semblant alignés. Un autre niveau d'argile brune, compacte, de 1 à 2 cm d'épaisseur recouvre le sol gris. Celui-ci ne s'étend pas jusqu'à la périphérie du tertre mais semble former un quart d'ovale mesurant 4,80 m dans le grand axe et 2,80 m, dans le petit. Le niveau du sol s'abaisse au bord du sol gris, formant une sorte de caniveau que paraissent souligner les blocs d'argile indiqués ci-dessus. Epars sur ce sol se trouvaient un éclat de silex et de menus fragments de céramique rougeâtre, très friables.

On ne retrouve pas le même dispositif dans le quart nord-est. Une rigole y existe bien sans continuité avec la précédente sinon en direction, ainsi qu'un petit dôme de *garluche* concassée d'environ 20 cm de haut et 80 cm de diamètre. Pres-

que au centre du tertre a été rencontré un trou d'une quinzaine de centimètres de diamètre, rempli de sable roux et de *garluche*.

Dans les quarts sud-est et sud-ouest, le sol gris compact présente, vers le centre, une sorte de rigole remplie de *garluche* et de sable jaunâtre, orientée d'est en ouest puis se prolongeant en oblique vers le sud-est. Dans le quart sud-est a été observé un dôme de sable noir peu compact.

La moitié nord du tertre est plus riche en matériel que celle du sud. A différentes profondeurs on a trouvé des fragments de céramique à gros dégraissant et sans trace de décor, quelques éclats de silex, des grains de charbon de bois et des morceaux de *garluche* ayant subi l'action du feu.

Au-dessous du paléosol, trois fosses remplies de sable jaune, fin, ont été rencontrées, à faible profondeur, environ 40 cm.

La première, d'est en ouest, presque au centre du tumulus, coïncide avec une légère dépression apparue en surface. Rectangulaire elle mesure 70 cm de large, 1,70 m de long et sa profondeur est de 70 cm. Ses parois sont nettes. Elle est remplie de sable avec des strates régulières, concaves, formées de grains un peu plus gros et roux (photo 3).

La seconde, orientée également d'est en ouest, apparaît dans la partie nord du tertre. Trapézoïdale, elle mesure 1,80 m de long et 70 cm à sa base. Remplie de sable jaune elle se trouve au-dessous des blocs d'argile alignés signalés précédemment.

La troisième, près du bord sud du monument, a été creusée dans un sol hétérogène aussi ses contours sont moins nets. Elle est orientée du nord-est vers le sud-ouest et ses dimensions sont du même ordre de grandeur que les fosses précédentes.

Ces trois fosses ont manifestement servi à des inhumations. Mais l'acidité du sol siliceux et le temps ont fait disparaître toute trace des cadavres et des cercueils de bois qui devaient les contenir. Il ne nous reste que leur forme parce que le sable qui les a peu à peu remplies diffère par sa couleur de celui dans lequel elles ont été creusées.

Au niveau du paléosol, le trou mis au jour, au centre du tertre, pourrait être celui d'un poteau contre lequel se seraient

appuyés des branchages formant toit et les rigoles qu'on a observées auraient pu servir à l'écoulement des eaux de pluie, dessinant en quelque sorte la forme semi-circulaire de cette construction dont le sol paraît avoir été particulièrement aménagé avec son mélange de *garluche* et d'argile brune.

Mais peut-il s'agir d'un habitat ? La présence des tas de *garluche* et de sable noir semble bien l'exclure. Tout au plus peut-on imaginer une construction toute temporaire élevée, en période pluvieuse - l'hiver - pour l'accomplissement des rites funéraires. Les tessons de poterie enfouis attestent cependant une occupation prolongée des lieux bien que épisodique.

La fosse n° II est probablement responsable de l'interruption constatée dans le tracé de la rigole située dans la moitié nord du tertre et peut-être en est-il de même pour la fosse n° III avec la rigole centrale déviée puis interrompue vers l'est. Puisque la fosse n° I ne paraît pas avoir affecté le tracé de cette dernière c'est donc que celle-ci a été creusée avant la rigole. Ces sépultures ne sont pas contemporaines et la fosse n° I est la plus ancienne.

Mais il est difficile d'établir une relation certaine entre ces sépultures et les structures rencontrées au niveau du paléosol.

Il a dû s'écouler un temps assez long entre le moment où la première fosse a été creusée et celui où l'on a fait ce sol de terre battue, en mélangeant *garluche* concassée et argile brune et en aménageant ces rigoles qui, ensuite, ont été interrompues par les deux autres inhumations.

Le dôme de *garluche* concassée le plus important se trouve vers le centre du tertre, presque au-dessus de la fosse n° I, mais un peu décalé vers le nord. Aussi l'a-t-on prolongé vers le sud par une demi-calotte de *garluche*, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ainsi la fosse occupe-t-elle le centre de cette structure complexe, ce qui laisse supposer que celle-ci recouvre celle-là.

La disposition presque triangulaire du sol gris compact, incluant, dans son extension, les fosses I et II, mais non la troisième, celle-ci doit être plus récente que les autres et vraisemblablement creusée après les aménagements du sol.

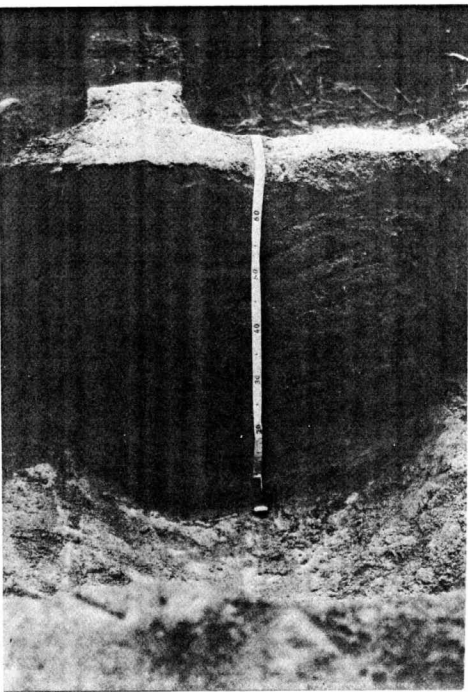


Photo 3 : Fosse de sable avec strates

Quant aux deux tas de sable noir, peut-être représentent-ils des dépôts rapportés de zones d'incinération et, par conséquent seraient eux aussi postérieurs à ces aménagements du sol gris.

Pour autant que l'on puisse risquer une hypothèse, la complexité des éléments rencontrés dans la fouille de ce tertre laisse penser que s'y trouvent associées deux traditions, ou mieux deux rituels. L'un représenté par les fosses à inhumation et peut-être une partie de l'aménagement du sol ancien, appartiendrait à l'Age du Bronze, probablement final. L'autre, caractérisé par les tas de sable noir, certains aménagements du sol ancien et, sans doute, la construction du tertre dans l'état où il nous est parvenu, se situerait à l'Age du Fer.

Dans les deux cas cependant il s'agit de sépultures individuelles. Seules des analyses des sols et des datations par le 14 C permettraient de confirmer ou d'infirmer l'interprétation que nous proposons.

Si la région de Mimizan ne présente pas autant de prestigieux monuments que certaines autres, la présence humaine commence à s'y observer plus tôt qu'on ne le pensait généralement. Pour que notre connaissance du passé local s'améliore, que tous ceux qui pourraient savoir, avoir entendu ou vu quelque chose veuillent bien nous en faire part avant qu'il ne soit trop tard. Ce serait en tout cas une excellente contribution à l'« Année du Patrimoine » !

Serge BARRAU et Jean BOURDEN